

ÉLÈVE

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : Masculin Féminin

N° de carte : (Indiqué sur la Carte lio de l'année précédente)

PARENTS - TUTEUR ou REPRÉSENTANT LÉGAL

A remplir obligatoirement

Nom* : Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune : Portable 1 :

Téléphone : Portable 2 :

E-mail :@.....

Distance domicile-établissement : km

Vous recevrez des SMS, notamment dans le cas de suspension générale de service, sauf si vous cochez cette case

Garde alternée * Si garde alternée, une deuxième demande est à établir par le deuxième parent

SCOLARITÉ

Qualité : demi-pensionnaire interne (LMJV) interne (LV)

Nom de l'établissement scolaire : Public Privé

Commune :

Maternelle

- PS
- MS
- GS

Primaire

- CP
- CE1
- CE2
- CM1
- CM2
- ULIS

Collège

- 6^e
- 5^e
- 4^e
- 3^e

Options :

.....

.....

LV1 :

LV2 :

- SEGPA
- MLDS

Structure

- lycée général
- lycée technique
- lycée pro
- CFA

Classe

- 3^e PEP
- 2nd
- 1^{er}
- terminale

Diplôme

- BAC

Section - Intitulé de la formation :

.....

Options

1^e

2^e

Options facultatives

1^e

2^e

Langues

Lv1 :

Lv2 :

Je possède une dérogation de l'Inspection Académique (Fournir une attestation de dérogation)

NB : la dérogation ne vaut pas automatiquement acceptation de la prise en charge du transport scolaire par la région

Si vous n'avez pas l'utilité de ce titre de transport, vous devez l'annuler dans les 30 jours suivants la rentrée ou dans un délai d'un mois après toute inscription effectuée en cours d'année scolaire.

↳ J'ai lu et j'accepte le règlement des transports scolaires en vigueur pour l'année 2021/2022 sur le territoire de l'Aveyron consultable sur www.lio.laregion.fr/transports-aveyron-scolaire

Date :

Signature du représentant légal :

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Numéro de circuit :

- Rejeté
- Accepté

Les informations réglementaires des transports scolaires en vigueur sur le territoire de l'Aveyron sont consultables sur le site : www.lio.laregion.fr

1 Imprimé à compléter, à signer et à renvoyer à :

Maison de la Région

Service Régional des Mobilités de l'Aveyron

41-43 rue Béteille - 12000 RODEZ

✓ Remplir impérativement toutes les rubriques

✓ Remplir 1 imprimé par élève

✓ Chaque demande concernant des enfants d'une même famille doit impérativement être faite sous le nom du même représentant légal

2 Tout dossier reçu après le 31 juillet 2021 devra être accompagné d'un chèque de 25€ à l'ordre du TRESOR PUBLIC.

(Indiquer au dos du chèque, le nom et prénom de l'élève. Ne pas agraffer le chèque).

3 Tarifs du titre de transport

| élève ayant-droit | élève non ayant-droit |
|-------------------|--|
| Gratuit | 195 € sous réserve de places disponibles <i>cf. règlement des transports de l'Aveyron</i> |

4 Elèves non concernés par cette inscription

• les élèves domiciliés et scolarisés sur le territoire de :

- Rodez-Agglomération (Communes de Rodez, Druelle-Balsac, Le Monastère, Luc-Primaube, Olemps, Onet-le-Château, Sainte Radegonde, Sébazac-Concourès)
- la Communauté de Communes de Decazeville Communauté (12 communes)
- la Communauté de Communes de Millau Grands Causses (15 communes)

• les élèves bénéficiant d'un transport relevant de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

• les étudiants poursuivant leurs études après le bac

• les élèves domiciliés hors du département (inscription dans le département du domicile)